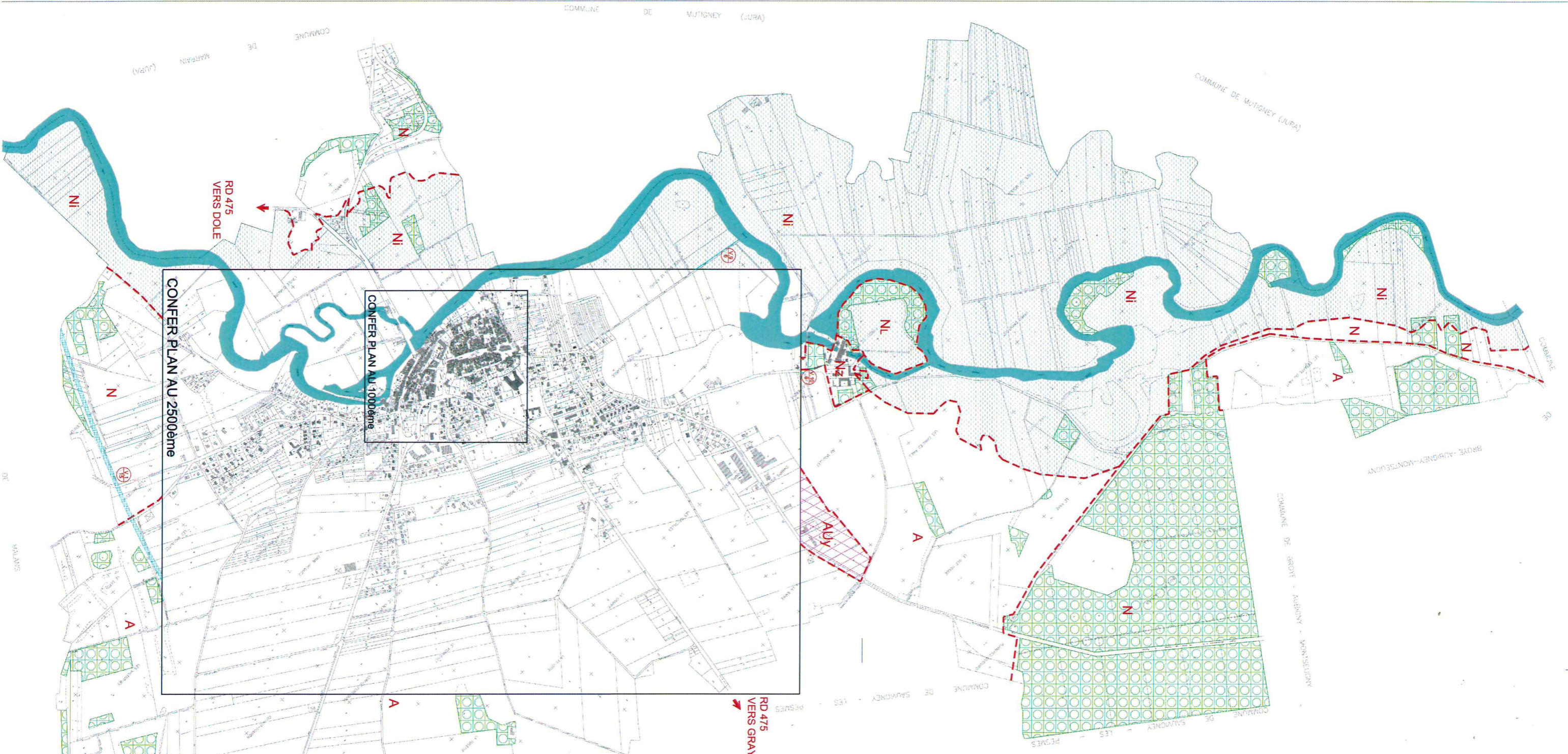


DEPARTEMENT	HAUTE-SAONE	habitat	architecte
Commune de	PESMES	13 rue des	68000 Psm
		tel : 04 37 24 01 28	mailto:archi@urbanisme2006.fr
00	PLAN LOCAL D'URBANISME	Echelle : 1:5000ème	MARS 2006
00	Zonage Ouest		



- LEGENDE**
- ZONES URBAINES**
- UA : Zone d'habitat individuel
 - UB : Quartiers équipés à vocation résidentielle
- ZONES NATURELLES**
- AN : Zone d'urbanisation future à règlement conditionnel
 - AU : Zone d'urbanisation future
 - AUV : Zone d'urbanisation future - Vocation industrielle
 - A : Zone agricole
- EMPLACEMENTS RESERVES**
- RE : Emplacement réservé pour équipement
 - RE-1 : Emplacement réservé pour voirie
 - RE-2 : Emplacement réservé pour voirie
 - RE-3 : Emplacement réservé pour voirie
- RENSEIGNEMENTS DIVERS**
- Espaces boisés destinés ou réservés à l'usage de la commune
 - Zone inondable
 - Marges de reculement des constructions